



Rahin Coop Energies

Envie de prendre en main le destin énergétique de notre territoire ?



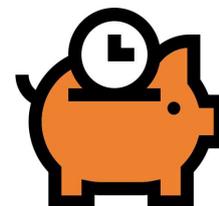
Rahin Coop Energies, société citoyenne d'intérêt collectif, agit pour améliorer la résilience énergétique de notre territoire



En produisant localement des énergies renouvelables



En soutenant des relocalisations d'activités pour diminuer notre dépendance énergétique



En informant et guidant pour une meilleure maîtrise de nos consommation d'énergie

Vous voulez donner du sens à votre épargne ?

Rejoignez-nous sur ce premier projet : TERRILVOLTAÏQUE



Terrilvoltaïque
Ronchamp et Magny Danigon

- Parc photovoltaïque au sol de 5 MWc mis en place sur l'ancien terril de Ronchamp et Magny-Danigon : réhabilitation et valorisation de l'ancienne friche industrielle.
- Projet co-porté par 4 collectivités locales (34%), TotalEnergies et Altermies (51%) et Rahin Coop Energies (15%). L'autofinancement de la société citoyenne sur ce projet est à ce jour estimé à 150 000 €.
- La rentabilité estimée du projet à long terme devrait être supérieure au rendement du Livret A.

A vous !



Vous : citoyens, associations locales, collectivités, financeurs solidaires, souscrivez à Rahin Coop Energies et participez à la levée de fonds pour le projet **TERRILVOLTAIQUE**

Rahin Coop Energies redistribue les bénéfices à ses actionnaires (**vous**). Au moins 10% des bénéfices sont réservés pour soutenir de nouveaux projets locaux, sélectionnés en assemblée générale (par **vous**).



Rahin Coop Energies investit dans le projet **TERRILVOLTAIQUE**

L'électricité produite est vendue et injectée dans le réseau électrique. Rahin Coop Energies partage les revenus de cette vente selon les mêmes modalités que ses partenaires.

Je participe !

- ✓ Citoyen, j'ai 18 ans et plus.
- ✓ J'habite sur la CCRC, la CCPL, ou sur un EPCI limitrophe.
- ✓ Les collectivités et partenaires locaux sont bienvenus
- ✓ Je consulte les modalités de souscription sur le site internet.
- ✓ Avant le 14 juillet 2024, je remplis un bulletin de souscription pour les nouveaux associés et je l'envoie avec un chèque à l'ordre de SAS Rahin Coop Energies (de 100€ à 5.000€ par citoyen).
- ✓ Cette première levée de fonds est réalisée sous forme d'actions de Rahin Coop Energies SAS. En cas d'insuffisance, des comptes courants d'associés seront proposés aux actionnaires.



L'achat d'actions est un investissement à long terme.
Rendement visé du projet Terrilvoltaïque : 10% brut
Les actions sont bloquées dans la société, sauf à être cédées à un autre associé volontaire.

En nous rejoignant, vous devenez co-actionnaire de la société.

- Vous participez à la vie démocratique de la société

1 personne = 1 voix (quel que soit le capital investi)

- Vous pouvez apporter des idées et projets

Projets présentés, débattus et votés en assemblée générale

- Vous êtes invités à travailler en petits groupes sur les projets qui vous intéressent pour les faire avancer

Dans un esprit convivial et coopératif

En savoir plus

Parcourez notre site internet:

www.rahincoopenergies.com

Suivez-nous sur:



Rahin Coop Energies

Ou écrivez-nous:

rahincoopenergies@gmail.com

20b rue Paul Strauss, 70250 Ronchamp

